AUX LIBRES ET INDEPENDANTS ELECTEURS DU COMTE' DE QUEBEC.

MESSIEURS,

LA dissolution récente du Parlement Provincial et les causes qui ont produit cette dissolution m'induisent de nouveau à vous offrir mes services et à solliciter vos suffrages à la prochaine Election ; en les demandant je consulte plutôt le bien de la Province et vos intérêts que ma commodité personnelle, car j'avois intention de laisser une charge que l'état présent de ma santé rendoit pénible ; mais en envisageant les procédés de la derniere Session, les sentiments particuliers, doivent céder au devoir que je dois au public et particulierement à vous Messieurs qui m'avez honoré d'une confiance si illimitée.

QUAND je vois vos droits violés et le Monsieur dont vous aviez fait choix illégalement et violemment expulsé de sa place ! quand un offre solemnel et non demandé est donné au Représentant du ROI que vous serez taxés jusqu'à VINGT CINQ MIL LOUIS annuellement, et quand je sçais que les ressources de la Province ne sont point suffisantes pour l'exécution de cet offre, a moins que l'on ne mette des taxes sur nos terres et les besoins de la vie, je considere qu'il est du devoir de tout homme alors de soutenir son pays et c'est dans cette vue que je vous offre mes services, et que j'ai l'honneur de me dire, avec le plus profond respect,

MESSIEURS,

Votre très humble

et très obéissant Serviteur

RALPH GRAY.

A BEAUPORT, le 10 Mars, 1810.